



La page infos du Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger www.assemblee-afe.fr

☺ Lois et Règlements

Enfin intervient la simplification « radicale » des démarches de renouvellement des papiers d'identité introduite par une circulaire HORTEFEUX-KOUCHNER: pour l'obtention d'un titre d'identité, *"carte nationale d'identité et passeport sont désormais interchangeables, la possession d'une CNI plastifiée permet d'obtenir un passeport sans avoir à justifier son état-civil ou sa nationalité, et la possession d'un passeport électronique ou biométrique permet d'obtenir une CNI."*

Passeport: grâce à la fin de la compétence territoriale pour l'émission des passeports (non applicable aux CNI) vous pourrez le faire établir auprès du consulat de votre choix ou de l'une des 2090 mairies équipées du matériel ad-hoc. Attention: il faudra le retirer personnellement au lieu de dépôt de la demande.

Affaires Culturelles et Enseignement

☺ **Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes** vient de mettre en ligne son site "Latitude France" (www.latituedeFrance.org) afin de promouvoir sur Internet l'offre française en matière d'aide au développement, de coopération économique, culturelle, scientifique, technique et intellectuelle. Le réseau mondial français, présent dans 160 pays, est composé de Centres Culturels et Instituts français, Alliances françaises, ambassades et consulats, missions archéologiques, Instituts de recherche, opérateurs du Ministère: AEFÉ (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger), Canal France International, CulturesFrance, CampusFrance, AFD (Agence Française de Développement), Ubifrance, France Coopération Internationale et Egede.

Mission Laïque Française (MLF)

(www.mlffmonde.org) la MLF est une association vieille d'un siècle, reconnue d'utilité publique, qui opère aux cotés de l'AEFE 107 établissements d'enseignement accueillant 41000 élèves. Elle vient de publier son plan triennal d'action stratégique. Elle doit faire face à un fort développement, avec une croissance récente de 55% de ses effectifs et de dix nouveaux établissements en cinq ans.

☹ **AEFE / Prise en charge des frais de scolarité au Lycée (PEC):** le rapporteur de l'Assemblée nationale a annoncé un audit de l'enseignement français à l'étranger. Après le gel du déploiement de la prise en charge, une étude détaillée sera réalisée, dont les conséquences probables seront l'introduction de critères d'attribution, et la non extension aux classes du Collège. La baisse de la parité de l'Euro par

rapport à la plupart des autres monnaies est une difficulté supplémentaire pour l'AEFE.

Affaires économiques.

☹ Tous les Ministères devront contribuer au Grand Emprunt, mais certaines des missions du MAE pourront en profiter, par exemple les "filiales d'excellence" auxquelles participe l'AEFE.

☺ Mise à jour des pages "vivre hors de France" du site www.impots.gouv.fr.

☹ Affaires sociales.

La baisse programmée de 30% sur 3 ans de l'aide sociale aux Français de l'étranger est extrêmement préoccupante, bien que la première tranche de cette baisse ait pu être annulée à la suite d'un vote du Sénat.

L'exécution du budget 2009 dont le montant de 15.807.528 € disponible pour les Comités Consulaires pour la Protection et l'Aide Sociale (CCPAS) a été pratiquement identique à celui de l'année précédente a été marquée par

- une augmentation sensible des fonds pour l'enfance en détresse, cinq fois plus que l'année précédente.

- une augmentation de 30 % des allocations à durée déterminée,

- une baisse de 26 % aux sociétés de bienfaisance,

- une baisse de 14,5 % de l'aide aux Français de passage.

Pour 2010 le budget s'élève à 16.880.000 € mais tous les ministères doivent mettre en réserve une partie de leur dotation budgétaire, soient 734.000 € pour l'aide sociale.

→ ☺ En partenariat avec la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), est créée une assurance couvrant les risques de perte de revenu et biens des expatriés (www.assurbiensexpat.com).

Brésil

☺ La Commission locale des Bourses de São Paulo a examiné pour l'année scolaire 2010 les dossiers de 54 boursiers, correspondant à une demande totale (y compris les bourses annexes) de plus de 220 000 Euro.

☹ N'oubliez pas le cas échéant de déclarer avant fin Juillet vos biens hors du Brésil en utilisant la page "Capitais Brasileiros no Exterior" du site www.bcb.gov.br

Denis VIALA denis.viala@uol.com.br
Permanence les deuxièmes et quatrièmes Mercredis matin de chaque mois sur rdv au 2148 8523.